BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL.
Quebec, le 16 Janvier, 1812.

AVIS PUBLIC est par le présent donné à tous les Notaires, Prothonotaires, Arpenteurs, Gardiens d'Archives, Sécrétaires et autres personnes à qui la Collection des Droits imposés par l'Acte Provincial 48 Geo. III. C. 31 intitulé, "Acte pour réparer et améliorer l'Ancien Château "St. Louis," est confiée par ledit Acte, qu'en conséquence des Représentations faite à Son Excellence Sir George Prevost, Baronet, Président de la Province du Bas-Canada et Administrateur du Gouvernement d'icelle, par lesquelles il paroit qu'un grand nombre desdits Notaires et autres personnes ont entièrement négligé de rendre compte des Droits par eux perçus et d'en faire le payement conformément aux directions dudit Acte, il a plû à Son Excellence de signifier son plaisir sur icelles, et d'ordonner que tous tels Notaires et autres Personnes chargées de la Collection des Droits imposés par ledit Acte, qui négligeront de rendre compte des Droits ainsi par eux reçus, et d'en payer le montant, tel qu'ordonné par le dit Acte, au Bureau du Receveur Général de la Province, et pour l'usage de Sa Majesté, d'ici au premier jour de Mars prochain, soient poursuivis sans autre avis, non seulement pour les forcer à rendre leurs comptes, et à en faire le payement comme sasdit, mais aussi pour le recouvrement des diverses pénalités déjà encourues par leur négligence à rendre les comptes et à en faire les payemens aux différens périodes marqués dans le dit Acte, dont toutes personnes intéressées sont priés de prendre connoissance et se gouverner en conséquence.

AVERTISSEMENT.

A VENDRE par licitation en la Cour du Banc du Roi du District des Trois-Rivières. La troisième et dernière criée, se fera MARDI le DIX-SEPTIEME Jour de MARS prochain, en la Chambre d'Audience, de la Ville des Trois-Rivières, cour tenante, à dix heures du matin, des immeubles, maisons et dependances ci-après désignés, appartenant sept huitièmes en cinq sixièmes au total indivis à Jacques Nicolas Perrault, Ecuyer, Seigneur de Notre Dame de la Bouteillerie dite la Rivière Ouelle; à François Vassal de Monviel, Ecuyer, Député Adjudant Général, et à Dame Louise Rose Scholastique Perrault, son Epouse, demeurans en la Ville de Québec; à Jacques Voyer, Ecuyer, Notaire, demeurant à Québec, au nom et comme cessionaire des droits mobiliers et immobiliers de Michel Perrault, demeurant en la Paroisse de St. Thomas, et de Charles Voyer, Notaire, et de Dame Charlotte Perrault son épouse, demeurans à Québec, et des droits immobiliers de Pierre Perrault en la Succession de Dame Josephte Perrault, décédé, Veuve de l'Honorable Pierre Louis Deschenaux, demeurant à Québec; et à Messire André Doucet, Prêtre, et Curé de Québec, au nom et comme exécuteur Testamentaire de feu Louis Perrault, en son vivant Arpenteur, demeurant à Québec, les demandeurs poursuivant la présente licitation contre René Boucher, Ecuyer, Sieur De La Bruère, demeurant à Boucherville, Tuteur duement élu à René Boucher de La Bruère, à Catherine Boucher de La Bruère et à Susanne Boucher de La Bruère enfans mineurs issus de son mariage avec défunte Catherine Perrault, et représentant leur dite mère en la succession de la susdite défunte Josephte Perrault, veuve du dit Honorable Pierre Louis Deschenaux pour un huitième dans les susdits cinq sixièmes des susdits immeubles indivis, et contre Guillaume de Lorimier, Ecuyer, du Sault St. Louis, Tuteur duement élu à Edouard Narcisse de Lorimier, et à Marie Adélaïde de Lorimier, enfans mineurs issus de son mariage avec feue Demoiselle Marie Magdelaine Brassard Deschenaux héritiers pour un sixième au Total des susdits immeubles indivis, qui dépendoient de la Communauté qui a eu lieu entre le dit feu Honorable Pierre Louis Deschenaux leur oncle et la susdite défunte Josephte Perrault, son épouse, du chef de leur susdite mère, les défendeurs en la présente licitation. Lesquelles susdites parties vendent par forme de licitation le fond, très fond, et propriété des immeubles ci après désignés, circonstances et dépendances pour en jouir par l'adjudicataire ou adjudicataires et en disposer en toute propriété, à la charge de l'adjudicataire ou adjudicataires de payer comptant à l'avocat et procureur chargé de la présente vente, les frais de la présente licitation et ceux faits pour y parvenir en proportion du prix des ventes et adjudications qui seront faites des dits immeubles ou d'aucun d'iceux; de payer à l'avenir par chaque année et au jour que sont dus les cens et rentes et autres droits Seigneuriaux dont les dits immeubles peuvent être chargés envers les Domaines dont ils relèvent, quittes des arrérages des dits cens et rentes Seigneuriales pour le passé et de tous lods et ventes du passé; en outre pour les prix et sommes aux quels chacun des immeubles ci-après mentionnés seront adjugés, à cette seule condition que les parts des deniers appartenant aux susdits enfans mineurs leur seront payées respectivement au moment de majorité en par l'acquéreur ou les acquéreurs payant à leurs susdits Tuteurs ou autres, si le cas y échet, l'intérêt légal à l'expiration de chaque année à compter du moment de l'adjudication.

Description des Immeubles.

1°. Un emplacement de cent soixante et trois pieds de front sur environ deux cent quarante deux pieds de profondeur, prenant par devant à la Rue Notre Dame, par derrière à la Rue St. Pierre, joignant d'un côté au Nord-Est à la Rue St. Louis, et au Sud-Ouest au terrein de la Fabrique, avec une Maison à trois étages dont deux sont en pierres, une superbe écurie, un fournil, hangard à bois, remises et autres dépendances.

2°. Un autre emplacement situé vis-à-vis le lot ci-dessus, de quatre vingt onze pieds de front sur cent quatre vingt quatorze de profondeur, prenant par devant à la place d'armes, par derrière à la Rue du Fleuve, joignant au Nord-Est à la Rue St. Louis, et au Sud-Ouest, partie à Mr. James St. Clair et partie à Mr. Moses Hart.

3°. Un autre emplacement contenant cent vingt pieds de front sur cent cinquante de profondeur dans la ligne du Sud-Ouest, et cent trente neuf pieds dans la ligne du Nord-Est, prenant par devant à la dite Rue du Fleuve, par derrière aux Représentans de feu P. J. Godfroy de Tonnancour, joignant d'un côté au Nord-Est à Ezekiel Hart, Ecuyer, et au Sud-Ouest à Mr. Moses Hart, avec un hangard dessus construit.

4°. Un autre emplacement contenant quatre vingt seize pieds ou environ de front sur cent vingt pieds de profondeur, prenant par devant à la Rue St. François, par derrière au terrein des Dames Ursulines des Trois Rivières, joignant d'un côté aux Représentans de feu Messire St. Onge, et d'autre côté à Pierre Desmarais, avec une maison et autres dépendances.

5°. Une partie des Iles St. Quentin et aux Cochons dont on ne connoît pas l'exacte étendue, avec l'Ile St. Christophe dans les Cheneaux.

6°. Un compeau de terre situé dans les Champs près de la Ville des Trois Rivières, contenant environ un arpent trois quarts de front sur la profondeur y annéxée, prenant par devant au terrein de John Antrobus, Ecuyer, par derrière au lot suivant ainsi qu'au Sud-Est.

7°. Une autre pièce de terre située au même lieu, et joignant la précédente, de six arpens en superficie et plus s'il s'y trouve, bornée au Sud-Ouest à John Antrobus, Ecuyer, au Nord-Est aux terres qui prennent leur front à la Rivière St. Maurice, au Nord-Est à Jean Blondin et au Sud-Est à la pièce sus désignée.

8°. Une part dans une terre à bois située sur la ligne de Ste. Marguerite, de soixante et dix pieds de front sur la profondeur qui peut se trouver depuis les terres de la Banlieue à aller au fief St. Maurice.

Ceux qui ont quelques prétentions sur les dits emplacemens, maisons et dépendances sont requis d'en donner avis avant la vente.

Et pour information sur les titres et les conditions de la vente, s'adresser à l'Avocat Soussigné en la Ville des Trois Rivières.

Trois Rivières, 21 Janvier, 1812. A. BERTHELOT.

ON vient de publier à la Nouvelle Imprimerie, sous l'autorité de sa Grandeur, Monseigneur l'Evêque de Québec, et se vend à la dite Imprimerie, et chez Mr. J. Neilson, Imprimeur et Libraire à Quebec, et chez Mrs. Brown à Montréal.

L'Office pour la Fête de la Ste. Famille, qui se célebre dans le Diocèse de Québec, le troisième Dimanche après Pâques: auquel est ajouté l'office pour la fête du Sacerdoce; à l'usage du Clergé de ce Diocèse. Prix 2s.

EMPLACEMENT et Maison à vendre, avantageusement située dans la Paroisse de Kamouraska, sur le chemin du Roi, pour un Marchand ou Aubergiste, ci-devant occupée par Mr. François Beaulieu, la maison et autres bâtimens sont en très bon ordre, il sera donné des facilités pour le payement. S'adresser au Soussigné Propriétaire, Marchand à Québec. LOUIS FORTIER.

Québec, 15 Janvier, 1812.

On vient de Publier, prix 3s. 9d. la pièce, et 40s. la douzaine en papier bleu.

L'ALMANAC DE QUEBEC pour 1812, contenant:

Notes Communes et Calendrier,
Dimensions des Planètes,
Table des Marées,
Table d'équation,
Table Chronologique,

CALENDRIER.

Gouvernement de la Grande Bretagne et officiers liés aux Colonies,
Etat de la Marine et de l'armée,
Douanes et Bureau de la Poste,

LISTE CIVILE DU B. CANADA.

Gouverneur, Législation, Conseil Executif, Officiers Publics et Commissaires,
Cours, Avocats et Notaires, Juges de la Paix,
Médecins, Chirurgiens et Accoucheurs,
Arpenteurs et Encanteurs,
Maison de la Trinité et taux de pilotage,
Officiers de la Douane et du Bureau de la Poste,

MILICE.

Etat Major et Officiers,

ETAT ECCLESIASTIQUE DU CANADA.

Clergé de l'Eglise établie,
Clergé de l'Eglise Romaine et Couvens,
Clergé de l'Eglise d'Ecosse, et Maîtres d'Ecole,

REGITRE MILITAIRE.

Les Canadas,
Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et leurs dépendances, et les Bermudes,

GOUVERNEMENT CIVIL.

Liste Civile du Haut-Canada,
Gouverneurs et Principaux Officiers de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick, de l'Ile du Prince Edward, du Cap Breton, de Terre-Neuve et des Bermudes.

APPENDICE.

Description Géographique du monde,
Détails sur la Grande-Bretagne,
Rois d'Angleterre,
Famille Royale et Souverains d'Europe,
Liste généalogique des principales Maisons Souveraines de l'Europe,
Détail sur le Canada,
Gouverneurs depuis 1663,
Comtés, Paroisses, et nombre des Représentans,
Termes des Cours, et personnes autorisées à recevoir les Affidavits dans les causes civiles,
Etat Officiel d'exportations et importations par le Fleuve et par St. Jean 1810,
Exportations et Importations par le Fleuve, 1811,
Droits,
Nouveaux Droits et Droits additionels,
Honoraires de la Douane à St. Jean,
Poids et Taux des espèces courantes,
Règle pour changer un cours en un autre,
Table d'intérêt,
Arrivée et départ des malles,
Chemins et distances.

Imprimé et à vendre chez JOHN NEILSON, No. 3, Rue de la Montagne, et chez Mr. J. BROWN, Montréal, chez Mr. LACOMBE l'Assomption, chez Mr. DOUAIRE Berthier, chez Mr. GRAVE William Henry, et chez Mr. SILLS Trois-Rivières.

DILIGENCE DE QUEBEC ET DE BOSTON.

LE Soussigné informe respectueusement le Public que les diligences de Québec et de Boston commenceront à aller de Québec à Boston, Lundi le 30 Décembre prochain, à 4 heures du matin; elles se rencontreront à la ligne 25 degrés, à Stanstead, le Mercredi suivant au soir, arriveront à Québec et à Boston le Samedi de la même semaine, et continueront ainsi tout l'hyver. Comme les personnes établies dans les bois ont de très-bons logemens, et les Diligences pourvues de bons chevaux et de bonnes voitures, et de bons conducteurs, le Soussigné espère qu'il sera encouragé. Les places marquées pour les logemens de la Diligence depuis la Pointe Lévi jusqu'à St. François, sont comme suit; en partant de la Pointe Lévi on déjeûnera chez Mr. *Pope* à St. Nicolas, on dînera chez Mr. *Palmer*, au Pont Craig, on soupera et logera chez Mr. *Hall*, dans le Township d'Ireland, on déjeûnera chez Mr. *Brock* à Chester, on dînera chez Mr. *Clarke* à la ligne de Shipton; on soupera et logera chez le Colonel *Tilton* sur la Rivière St. François et de là à la ligne aux relais ordinaires.—On prendra les places dans la Diligence chez le Soussigné près de la Porte St. Jean, et chez John Palmer sur le marché de la Haute Ville. Le prix pour les Passagers est de 6d. par mile de Québec à Haverhill, de là jusqu'à Boston, 6 *Cent.* par mile. JOSIAH STILES.

Québec, le 28 Novembre, 1811.

BUREAU D'ASSURANCE DU-PHENIX,
MONTREAL, le 20 JUIN, 1811.

COMME par le changement dans la manière de transporter les Malles entre Québec et Montréal qui doit avoir lieu de bonne heure en Juillet, les Couriers ne seront plus continués, et que par là plusieurs de ceux qui sont assurés à Québec, par ce Bureau, pourroient trouver de la difficulté à faire transporter l'argent pour renouveller leurs Polices, aussi bien que ceux qui désireroient assurer pourroient en trouver à l'effectuer. Pour obvier autant qu'il est en mon pouvoir, à cet inconvenient, Mr. Andw. Moir, résident chez Mr. Clifford, en la Basse-Ville de Québec, est par moi autorisé à recevoir les payemens pour les renouvellemens, et à donner des reçus temporaires, jusqu'à ce que des reçus du Bureau puissent être envoyés d'ici; le tems sera calculé du jour du payement à Québec; et aussi à recevoir des propositions pour assurance, qui seront envoyées ici pour être effectuées, et les polices rendues. Si l'argent est déposé avec les propositions, les polices seront datées de ce tems là. On pourra avoir chez Mr. Moir information des taux probables mais la détermination finale doit être au Bureau ici.

A. AULDJO, Agent.

Le Bureau n'est tenu à aucune Police que l'argent ne soit payé.

LE Soussigné informe respectueusement le Public, que l'on peut faire de grands marchés à son Magasin, comme il vend maintenant ses marchandises à des prix bien réduits pour argent comptant —Indiennes depuis 9d. jusqu'à 2s. la verge, schâles et mouchoirs, ginghams depuis 10d. jusqu'à 3s. do. 6-4 et 9-8, batistes, Jaconet et mousseline, bas de soie, de coton et de laine de toutes grandeurs, soie à coudre, fil, galons, cordonnet et tavelle, ruban, padou, boutons à chemises, epingles et aiguilles, boutons dorés et argentés, do. pour habits et vestes, 40 pièces de drap bleus, noirs, olives, gris et mêlés, 40 do. bergobsoms de différentes couleurs, flannelles, bèges, couvertes, courtepointes, coton à chemises de 4-4, coton rayé, souliers d'hommes depuis 3s. 3d. à 10s. 4d. la paire, souliers de cabron pour Dames, 3 harnois et selles faits à Londres, montres, chaînes et cachets de montres, savon de Windsor, un assortiment de parfums, bottes militaires et Hessoises, Hardes faites, gilets et culottes de matelots, chapeaux de castor, noir de souliers de Bailey, et une variété d'autres articles trop longs à mentionner.

N. B. Il sera fait une allouance généreuse aux Marchands de Campagne. JOSEPH CRAVEN.

Québec, le 19 Septembre, 1811.

A VENDRE ou à louer pour le premier de Mai prochain. Un emplacement situé en la Paroisse de Ste. Marie, Nouvelle Beauce, près de l'Eglise Paroissiale, borné par devant au chemin du Roi et par derrière à la rivière Chaudiere, sur lequel emplacement est une belle maison de soixante pieds de longueur et trente pieds de largeur; cette maison est dans une situation agréable, commode pour une ou deux familles, qui voudroient se retirer en campagne, et avantageuse pour une personne qui voudroit commercer, se trouvant sur le chemin nouveau qui conduit à la Riviere Kennebekis dans les Etats-Unis. La moitié de cette maison est maintenant occupée par Mad. Veuve Chevalier de Tonnancour, et l'autre moitié par Mr. James Burke. Pour les propositions on s'adressera au Soussigné à Ste. Marie, Nouvelle Beauce.

Ste. Marie le 12 Déc. 1811. J. T. TASCHEREAU.

A VENDRE.—Un Emplacement situé en la Paroisse de Berthier, District de Montréal, sur la Petite Rivière Bayenne, d'un quart d'arpent de front sur autant de profondeur, sur lequel est une jolie Maison neuve de vingt six pieds sur vingt huit, et aussi une étable commode. Cette Maison est située avec avantage pour un commerçant, étant à une fourche de deux grands chemins.—Pour les conditions on s'addressera à Mr. MICHEL DUFRESNE sur les lieux, ou au propriétaire LOUIS DUFRESNE Menuisier, de meurant à Ste. Marie Nouvelle Beauce.

Québec, le 18 Janvier, 1812.

A VENDRE ou à LOUER.—La Maison No. 3, Rue St. Pierre, en la Basse-Ville de Québec, ci-devant occupée par Messrs. Anthy. Atkinson & Co. Sur le lot il y a un Hangard commode, capable de contenir dix mille minots de Grain; le rez-de-chaussée duquel est une voûte à l'épreuve du feu.

La possession sera donné immédiatement des prémisses, excepté du Hangar dont il ne pourra avoir possession qu'au premier Mai prochain. S'adresser à

IRVINE, MACKNAUGHT & Co.

Québec, le 5 Février, 1812.

A VENDRE aux Voutes des Soussignés en la Basse-Ville.—50 tonnes de rum de la Jamaique, fort et de haut fumet, 10 boucauts de sucre en pains à un prix modéré pour argent comptant seulement. JAMES ROSS & Co.

Québec, le 12 Décembre, 1811.

AVIS Public est par le présent donné que THOMAS ALEXIS GOSSELIN du Comté d'Hertford, s'adressera à la Législation de cette Province, pendant sa prochaine Session, aux fins de passer une loi qui lui donne le droit de péage du Pont bâti sur la Rivière Boyer, dans le dit Comté.

Le 6e Février, 1812.

AVIS.—La Corporation de la Société de Bedford donne avis public, qu'elle se propose de s'adresser au Parlement Provincial à la prochaine Session pour faire amender et modifier l'Acte de la 48e année de Sa Majesté, intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, à "l'effet d'ouvrir, faire et entretenir un Chemin de Barrière "depuis la ligne Méridionale de la Seigneurie de Saint Armand, jusqu'à la Ville de Saint Jean, dans le District de "Montréal, et pour ériger et construire des Ponts sur la Rivière au Brochet et la Rivière Richelieu, ou pour établir "un Passage sur la Rivière Richelieu."

Le 6 Février, 1812.

AVIS est donné par le présent que JACQUES LACOMBE de la Paroisse de l'Assomption, se propose de s'adreser à la Législature de la Province dans le cour de la prochaine Session pour obtenir un Acte pour lui donner le droit et privilege exclusif de construire et bâtir un Pont de Péage sur la Rivière l'Assomption, vis à vis du Village de l'Assomption, de manière à communiquer avec le chemin de St. Sulpice et le Chemin du Roi qui menera à Québec.

L'Assomption, 8e. Mai, 1811.

DISTRICT DE MONTREAL. } BUREAU DU GRAND VOYER, le 30 Janvier, 1812.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Proces Verbal du Chemin de Barrière depuis la limite Méridionale de la Seigneurie de St. Armand, jusqu'à la Ville de St. Jean, en vertu de l'Acte du Parlement Provincial de la quarante huitième année de Sa Majesté, avec le plan y annexé sera présenté pour être homologué à la Cour des Sessions de Quartier générales de la paix pour le dit District, qui sera tenue dans la Cité de Montréal, le vingt-unième jour d'Avril prochain.

AVIS Public.—Le Soussigné prend la liberté de faire ses plus sincères remercimens au Public en général et aux Familles de Québec en particulier de l'encouragement qu'il en a reçu, et il les informe que le métier de Pâtissier, Confectionnaire, &c. ci-devant conduit sous le nom de Palmer & Co. est maintenant conduit par lui seul et des assistans capables; il espère en conséquence la continuation de l'encouragement qu'il a éprouvé jusqu'ici, les assurant en retour que tout sera exécuté, dans les branches susdites, de la manière la plus satisfaisante. Les Diners, soupers et desserts au plus court avis pour quelque nombre de personnes que ce soit, de la manière la plus propre, et en quelque partie que ce soit de la Ville et des environs.

Des rafraichissemens tous les jours comme à l'ordinaire, après dix heures du matin. RICHARD SHEPHERD.

Marché de la Haute-Ville, Québec, le 4 Février, 1812.

A VENDRE au Magasin des Soussignés 104 quarts de fleur superfine de Genesée,

560 Do do fine,
100 Do. bled d'hiver,
127 barrils de beurre de la première qûalité,
90 quarts de lard,
12 tonneaux de fer en barres,
1 cable à pentes, de 14 pouces,
4 tonneaux de cuivre en baguettes ¾, ⅞, 1 et 1¼ pouces,
Quelques quintaux de fiches et cloux de cuivre,
3 doubles crics à vis,
116 caisses de fer blanc de marques assorties
24 Do savon de Castille,
quelques pipes et barriques de vieux vin de Ténériffe P. L.
5 Mille minots de sel de Lisbonne,
Quelques quarts d'Allun,
4 caisses de thé singlo,

Aussi,—20 M. pieds de chêne marchand,
30 M. pieds de do. de la seconde qualité,
17 M. pieds de Pin blanc équarri,
50 M. Douves et fonds,
60 M. Bouts de Douves,
12 M. Madriers de 2¼ pouces, de la seconde qualité,
1400 Paires de Rames de Frêne blanc,
600 Barres d'Anspec de Noyer,

Et le Navire AMERICA de 566 tonneaux par sa feuille, tel qu'il est maintenant échoué au Foulon, avec ses manœuvres, voiles et matériaux, qui sont débarqués et dans des Hangards,

Pour Argent comptant, des Billets ou à Crédit selon qu'on pourra convenir.

Quebec le 10 Décembre 1811. JOHN MURE & Co.

RECEMMENT arrivé dans le Dolphin et a vendre par les Soussignés.—Quatre balles de Bergobsoms bruns et couleur de corbeau.

1 do. draps fins et une do. Flushing,
3 Balles do. fins,
1 Balle de Casimire superfin foulé,
2 balles de draps superfins, noirs, vert-bouteille et olives,
1 balle drap à Pelisses superfin,

Aussi—5 caisses d'excellent vin de Champagne,
81 tonnes de rum fort des Iles sous le vent,
39 Pipes de vin d'Espage d'une qualité supérieure,
10 Do. do. do. presque égal à du vin de Port,
12 Do. de vin de Port,
2 Do. de vin de Madère P. L.
4 Pipes 3 barriques et 2 quarts de Ténériffe,
11 quarts de mélasse,
300 quarts de farine dernièrement inspectée,
40 Do. farine entière et biscuits,
239 Do. Saumon propre à l'exportation,
300 quintaux de morue de Tolqual et morue de table,
10 Quarts et 4 Sacs de beau Caffé vert,
25 Caisses de Thé Hyson skin,
100 Boucauts et 80 quarts d'excellent sucres des Plantations Angloises,
300 Meules Françoises de la meilleure qualité,
300 Minots de Sel de Liverpool,
100 Côtés de Cuir du Détroit et autres Cuirs Américains,
700 paires de belles Rames de Frêne.

BREHAUT & SHEPPARD.

Québec, le 5 Décembre, 1811.

LE Soussigné a pris le Bureau et les Magasins sur le Quai de la Reine ci-devant occupés par Messrs. Hoyle Henderson & Gibb, et prend la liberté d'offrir ses services comme Marchand à Commission. G. HENDERSON.

N. B. Comme une partie considérable de ce magasins n'est point occupée maintenant, G. H. les louera durant l'Hiver à bas prix.

Il a là Marchandises suivantes à vendre à des conditions très raisonnables.

Une quantité de Taillanderie bien assortie, Clincaillerie et Coutellerie, &c. Bêches, Pelles, Poêles à frire, Acier d'Allemagne, Blanc de Paris, Noir de fumée, Couperose, Résine, Meules, Peintures, Huile de Lin, Bouchons, Vitres, &c.

Draps, Flannelles, Couvertes, Calemandes, Etoffes, Fil, Toile écrue, Coton à chemises, Nankin des Indes, Ditto Anglois, Mouchoirs de Soie noire, Perses et Modes, Bas de laine noire, Papeterie, &c. &c. &c.

1 Caisse de Maroquin, 3 Quarts de Verreries, 20 Quarts de belle Cassonade, 3 Caisses de Thé, 30 Barrils de Poudre, 2 Quarts de Plomb, 1 Tonneau de Balles, 3 Tonneaux de Plomb en Saumons, en Barres et en feuilles, quelques cueilles de cordages, 1 Haussière de 6 1-2 pouces, 5 Ancres.

Québec le 14 Novembre 1811.

A VENDRE par le Soussigné, dans la Voûte, sur le Quai de la Reine, ci-devant occupée comme Bureau, par Hoyle Henderson & Gibb.

Un petit assortiment de Taillanderie,
3 Caisses de Cotons assortis,
1 Do. de Soirie do.
1 Balle de Couvertes de 4 points,
1 Do. de Flannelles,
25 Quarts de Blanc de Paris,
20 Quarts de belle Cassonade,
1 Caisse de Papéterie,
1 Caisse de Bas de laine noire,
2 Balles de Toile écrue,
2 Balles de draps de bas prix assortis,
3 Caisses de thé vert,
1 Ditto de thé noir,
1 Caisses de cartes à jouer,

Un petit assortiment de vitres, peintures, huile de lin, noir de fumée, couperose, plomb noir, plomb à tirer, meules, &c.

GILBERT HENDERSON.

Quai de la Reine le 17 Octobre, 1811.

A VNEDRE par le Soussigné 10 Balles de Lainages comprenant un assortiment complet de Draps et Casimires superfins et communs, 2 Valises de Calemandes et de Durantes, 20 douz. de Mouchoirs de soie, 5 Tonneaux d'acier de Crowley, 2 Tonneaux de fer en barres, 80 douz. de Pelles de Deconshire, 50 quarts de cloux assortis, 50 Caisses de Taule, 30 Quarts de Chenets assortis, 40 douz. de Poêles à frire, 2 Quarts de Pierres à fusils, 100 grosses de bouchons, 2 Quarts de noirs à souliers, un assortiment d'Enclumes, d'Etaux, de Pics, Limes, Boutons, Serrures, Pentures, Vis, &c. &c. 5 Quarts de Clincaillerie bien assortie, 20 Caisses de Savon à 6d. pr. lb. 40 pièces d'Osnaburg et de toile à sacs, 100 Barrils de Peinture blanche, 50 Barrils de do rouge, Quelques Barrils de Jaune, verte et noire, Ocre jaune et rouge, Mastic, &c &c.

Aussi 2 Cables neufs de 15 pouces, 120 Brasses chaque, 1 Haussières de 8 pouces, 100 Brasses, 1 ditto de 7 pouces, 120 brasses, 15 Cueilles de Cordages de 2½ à 4 pouces, 6 Cueilles de Bitord, et une Ancre de 14 Quintaux.

Quebec, le 15 Octobre, 1811. BENJ. TREMAIN.

A VENDRE.—Du Saumon de la Côte du Nord, par tierce, quelques barriques d'esprit fort de la Jamaique.

Québec, 11 Dec. 1811. JACOB POZER.

Il a été laissé par méprise entre les mains du Soussigné, un quart qui paroît être de provisions salées, que le Propriétaire pourra avoir en s'adressant au soussigné.

AVIS.—Les Soussignés Cessionnaires de la Succession de Messrs. Bell, Heath & Co. Marchands de cette Ville, payeront un second dividende à tous les créanciers qui auront produit et substancié leurs prétentions le 15 Mars prochain, auquel tems ils espèrent pouvoir clore tous les comptes, et rendre ce dividende le dernier. JOHN MURE,

Québec, le 15 Janvier, 1812. JOHN JONES.

N. B. Ce que ci dessus n'a aucun rapport aux affaires faites par Mr. Heath depuis le printems dernier.

AVIS est par le présent donné que les affaires faites à Quebec sous le nom de Flower & Newberry, et de Flower, Newberry & Capper, finissent aujourd'hui. Tous ceux qui ont quelques demandes contre les dites Sociétés, sont priés de les envoyer afin qu'elles soient ajustées, et ceux qui doivent sont priés de payer immédiatement à James Capper qui est duement autorisé à recevoir les payemens.

JOSEPH FLOWER,
NICHOLAS NEWBERRY,
JAMES CAPPER.

Québec, 18e. Déc. 1811.

A VENDRE par le Soussigné, 30 Pipes et 28 Barriques de Vin de Port Supérieur, qui vient d'arriver dans le Dolphin. De l'Esprit de la Jamaique fort et de haut fumet, Cordage et voiles.

Cuivre en Baguettes assorties de 5-8 à 1¼ pouces,
Ditto Chevilles et Fiches.

Le 5 Décembre, 1811. WILLIAM OVIATT.

A VENDRE à des conditions raisonnables pour argent comptant ou des Lettres de Change, 30 tonnes de Rum de la Jamaïque de forte preuve, Six petits quarts de taillanderie assortie pour les détailleurs, quelques caisses de mousseline de batiste, coton à chemises et parapluies, toile à voile, toile à sacs pour le biscuit de différentes qualités, sacs tout faits Peintures, vitres, cordage, fer, trois canaux à Patente.

Québec, le 12 Juin, 1811. HENRY BLACK.

N. B. Une voûte à l'épreuve du feu, et en bon ordre à louer et l'on a besoin de fret pour 100 quarts de Potasse pour Londres.

A VENDRE 450 quarts d'Alose et Harengs salés, propre pour le marché des Iles, par LEWIS DAME.

Le 12 Juin, 1811. No 9, Rue St. Roch, Faubourg St Roch

LE Soussigné Curateur duement élu en Justice, à WILLIAM THOMPSON, Senior, interdit pour cause de démence, donne AVIS à tous ceux qui sont endettés au dit William Thompson de payer le dit Curateur sous le délai d'un mois au plus tard, et tous ceux à qui le dit William Thompson est endetté, sont aussi requis d'en donner avis au dit Curateur immédiatement, afin que les dites dettes soient liquidées.

Québec, 20 Janvier, 1812. GEORGE STANLEY.

LE Soussigné vient de recevoir de Londres par le Sarah, en addition à son premier assortiment, un assortiment choisi de Joailleries, Argenteries, Montres d'or et d'argent, Horloges et Pendules, Patins pour hommes et jeunes gens, et toutes sortes d'articles dans sa branche, qu'il offre à vendre pour argent comptant. JAMES G. HANNA.

Québec, le 14 Novembre, 1811.

GEORGE ARNOLD & Co. TAILLEURS DE LONDRES.

FONT leurs sincères remercimens à leurs amis et au Public, de l'encouragement qu'ils en ont eu jusqu'à présent, et les informent qu'ils ont reçu par les dernières arrivées de Londres, un assortiment général des meilleurs Draps superfins, Casimires, Patrons de Vestes, Florentines de soie pour Vestes, &c. &c. qu'ils travailleront dans le dernier goût, et avec diligence à leur maison, *The London Coffee House*, No. 13, Rue Sous le Fort, dans la Basse-Ville de Québec.—Aussi ils viennent de recevoir un nouvel assortiment de marchandises par le Dolphin.—Le 27 Nov. 1811.

AVERTISSEMENT.—Margaret Morton ayant été duement appointée Curatrice de la Succession de son defunt mari JAMES BLACK ci-devant Meublier, de la Ville de Québec, prie toutes les personnes qui doivent à la dite succession par hypothéque, billets promissoires, obligation, compte ou autrement, de payer immédiatement, et tous ceux à qui la dite succession doit, sont priés de produire leurs comptes pour être examinés et ajustés.

Québec, le 13 Février, 1811. MARGARET BLACK.

A VENDRE.—Des Planches de Pin de la 1e et de la 2e. qualité.

Madriers de Pin 1½ pouces d'épaisseur, 10 à 40 pieds de longueur
2 ... 10 ... ...
2½ ... 10 ... ...
3 ... 10 ... ...

Aussi de belles rames de frêne de 12 à 24 pieds de long, esparres, bois de lattes, Anspecs et autres bois, sur lesquels il sera fait une deduction de 5 pour Cent sur le prix du marché, pour argent comptant. THOS. LEE, Junior.

Québec, le 3 Septembre, 1810.

N. B. Le Soussigné est aussi pourvu de chaloupes et de bateaux convenables, pour transporter les articles susdits à bord des vaisseaux, &c. lorsqu'on l'exigera. T. L.

LE Soussigné ayant loué le Foulon, donne avis par le présent à tous ceux qui ont du Bois dans le dit Foulon, que tout ce qui pourra rester après le dix de Mai prochain sera sujet aux mêmes rentes que chargeoient auparavant les Propriétaires. ROBERT RITCHIE.

Québec le 11 Février 1811.

A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS,
300 quintaux de morue sèche,
100 ditto de belle grande morue de table,
50 quarts de saumon,
12 ditto d'huile de loupmarin,
10 ditto ditto baleine,
10 ditto ditto morue,
30 cruches d'huile de lin double bouillie,
8 caisses d'huile d'olive de la meilleur qualitée,

Des poêles doubles, simples, des chaudrons à sucre, et à couvert et un grand assortiment de marchandises sèches.

JAS. & JOS. LEBLOND.

Québec, 13e. Février, 1812.

LES Soussignés viennent de recevoir par le *Dolphin* de Londres,

3 Pipes de Vin de Port—Vendange de 1804,
10 Ditto. Ditto de la premiere qualité,
10 Caisses de Cire blanche pour l'usage des Eglises,
20 Quarts de Vinaigre, 30 gallons chaque,
50 Ditto de Grosse Bière de Londres, (d'Hibbert.)
40 Ditto d'Aile de Benton, (de Johnson.)
20 Tonneaux de fer,
2 Ditto de Cuivre,
20 Caisses de Fer blanc, et une variété d'autres articles.

WILLIAM HENDERSON & Co.

Québec, le 3 Décembre, 1811.

AVERTISSEMENT.—WILLIAM MORRISON de cette Ville, ayant été duement élu Curateur de la Succession vacante de feu SAMUEL BONE, vivant Chirurgien dans les troupes de Sa Majesté, requert tous les créanciers du dit Sone de présenter immédiatement leurs demandes, et tous les débiteurs de payer sans délai entre les mains du dit Curateur. WM. MORRISON.

Québec, 6 Nov. 1811.

RECEIVER GENERAL'S OFFICE.
Quebec, 16th January, 1812.

PUBLIC NOTICE is hereby given to all Notaries, Prothonotaries, Land Surveyors, Keepers of Archives, Secretaries and other Persons to whom the Collection of the Duties imposed by Provincial Act 48, Geo. III. C. 34, intitled "An Act for repairing and ameliorating the Ancient "Castle of Saint Lewis," is intrusted by the said Act, that inconsequence of the Representations made to His Excellency Sir George Prevost, Baronet, President of the Province of Lower Canada and Administrator of the Government thereof, whereby it appears that a great number of the said Notaries and other Persons have wholly neglected to render any Account of the Duties received by them and to make Payment thereof, pursuant to the directions of the said Act; His Excellency has been pleased to signify his pleasure thereon, and to order that all such Notaries and other Persons charged with the Collection of any of the Duties imposed by the said Act, who shall neglect to render any Account of the Duties so by them received, and to pay the amount thereof, as directed by the said Act, into the Office of the Received General of the Province, and for the use of His Majesty, on or before the first day of March next, be without further notice prosecuted, not only to compel them to render their accounts and make payment as aforesaid, but also for the recovery of the several Penalties already incurred by their neglect to render such accounts and make payments at the several periods stated in the said Act, of which all persons concerned are requested to take notice and govern themselves accordingly

ADVERTISEMENT.

TO be Sold by LICITATION in the Court of King's Bench for the District of THREE RIVERS; the third and last *criée* to be on TUESDAY the SEVENTEENTH day of MARCH next, in the Court House of the Town of Three Rivers, at TEN of the clock in the forenoon, the said Court then sitting; the immoveables, houses and dependencies hereafter described, belonging seven-eights of five sixths, of the undivided whole, to Jacques Nicolas Perrault, Esquire, Seigneur of Notre Dame de la Boutellerie, commonly called River Ouelle, to Olivier Perrault, Esquire, Advocate General, residing at Quebec; to François Vassal de Monviel Esquire, Deputy Adjutant General, and to Dame Louise Rose Scholastique Perrault his spouse, residing in the city of Quebec, to James Voyer, Esquire, Notary, residing at Quebec, in the name and as *cessionaire* of the rights moveable and immoveable of Michel Perrault, residing in the Parish of St. Thomas, and of Charles Voyer, Notary, and Dame Charlotte Perrault his wife, residing at Quebec, and of the immoveable rights of Pierre Perrault, in the succession of Dame Josephte Perrault, deceased, widow of the Honorable PIERRE LOUIS DESCHENAUX; and to the Revd. Mr. André Doucet, Priest and Curate of Quebec, in the name and as Testamentary Executor of the late Louis Perrault, in his life time of Quebec, Surveyor, PLAINTIFFS, prosecuting the said Licitation; against René Boucher, Esquire, Sieur de la Bruère, residing at Boucherville, Tutor, duly elected, to René Boucher de la Bruère, to Catherine Boucher de la Bruère and to Susanne Boucher de la Bruère, minor children, issue of his marriage with the late Catherine Perrault deceased, and representing their said mother in the succession of the aforesaid Josephte Perrault, widow of the said Honorable Pierre Louis Deschenaux, both deceased, for one eighth in the said five sixths of the said undivided immoveable property, and against Guillaume De Lorimier, Esquire, of the Sault St. Louis, Tutor duly elected, to Edouard Narcisse de Lorimier and to Marie Adélaïde de Lorimier, minor children, issue of his marriage with the late demoiselle Marie Magdelaine Brassard Deschenaux, heir for one sixth of the whole of the aforesaid undivided immoveables, which were dependent on the *communauté* which existed between the said Honorable Pierre Louis Deschenaux, their uncle, and the said Josephte Perrault his spouse, both deceased, by right of their deceased mother, DEFENDANTS in the present Licitation; which parties as aforesaid sell, by form of licitation, the *fond, très fond* and property of the immoveables hereafter described, circumstances and dependencies, to be held and enjoyed by the purchaser or purchasers, and to dispose thereof in full property, subject to the purchaser or purchaser's paying immediately, into the hands of the Advocate and Attorney authorised to make the present sale, the expences of the present Licitation, and those incurred in order to effect the same, in proportion to the price of the sale and adjudication of the said immoveables, or any part thereof; to pay yearly, on the day they may become due, the *cens et rentes* and other seigneurial dues, to which the said immoveables may be subject, to the domain of which they are held; the arrears of all seigneurial rents, lots et ventes heretofore due being discharged; and further, for the price and sum for which each of the said immoveables hereafter mentioned may be adjudged; with the condition, only, that the part of the money belonging to the minor heirs above mentioned, shall be paid to them respectively, at the time of their becoming of age, the purchaser or purchasers paying to their Tutors aforesaid or others, as the case may require, the legal interest yearly from the time of the adjudication.

Description of the immoveable property.

1. An Emplacement of one hundred and sixty-three feet in front, by about two hundred and forty-two feet in depth, beginning in front at Notre Dame Street, in the rear at Rue St. Pierre, joining on one side to the north-east to St. Louis Street, and to the south-west to the land of the Fabrique, with a three story house, two of which are of Stone, with a good Stable, Bake house, wooden hangard, out houses and other dependancies.

2. Another Emplacement situate opposite the above lot of ninety-one feet in front, by one hundred and ninety-four in depth, beginning in front at the *place d'armes*, in the rear at the *Rue du Fleuve*, joining to the north-east to the Rue St. Louis, and to the south-west part to Mr. James Sinclair, and part to Mr. Moses Hart.

3. Another Emplacement containing one hundred and twenty feet in front, by one hundred and fifty in depth, in a south-west line, and one hundred and thirty-nine feet in a north east line, beginning in front at the said Rue du Fleuve, in the rear to the representatives of the late P. J. Godfroy de Tonnancour, joining on one side to the north-east to Ezekiel Hart, Esquire, and to the south-west to Mr. Moses Hart, with a hangard thereon erected.

4. Another Emplacement containing ninety-six feet or thereabouts in front, by one hundred and twenty feet in depth, beginning in front at Rue St. François, in the rear to the land of the Dames Ursulines of Three Rivers, joining on one side to the representatives of the late Messire St. Onge, and on the other side to Pierre Desmarais, with a house and other buildings.

5. A part of the Isles *St. Quentin et aux Corbons*, of which the exact extent is unknown, with the Isle St. *Christophe dans les Chenaux*.

6. A piece of land situate in the field near the town of Three Rivers, containing about an acre and three fourths in front, by the depth thereto annexed, joining in front to the land of John Antrobus, Esquire, in the rear to the following lot, also to the south-east.

7. Another piece of land situate at same place, and joining the preceding of six acres in superficie, or more if to be found, bounded to the south west to John Antrobus, Esq. to the north east to the lands which take their front at the River St. Maurice, to the north-east to Jean Blondin, and to the south-east to the piece above described.

8. A part in the wood land, situate on the line of St. Marguerite, of seventy feet in front, by the depth which may be found from the lands of the Banlieue running to the fief St. Maurice.

Those who have claims on the said emplacements, houses and dependencies, are required to give notice thereof before the sale.

And for information respecting the titles and conditions of sale, apply to the undersigned Advocate in the Town of Three Rivers.

Three-Rivers, 21st Jan. 1812. A. BERTHELOT.

FOR SALE,—That handsome well built Stone HOUSE, situated in St. Lewis Street, belonging to the Estate of the late Thomas Aston Coffin Esqr. and at present occupied by the Lord Bishop of Quebec The Out houses which are all built of Stone consist of a second Kitchen, a wood house, Stable, Coach house, and Ice house. for further information apply to J. COFFIN.
Quebec, 20th March, 1811. No. 27 St. Lewis Street.

Just Published, price 5s. 9d. each, and 40s. per Doz. in blue paper.

THE QUEBEC POCKET ALMANACK for 1812, Containing:

Common Notes and Calendar.
Diameters of the Planets,
Tide Table,
Equation Table,
Chronological Table,
KALENDAR.
Governments of Great Britain, and Officers connected with the Colonies,
Statements of the Navy and Army,
Customs and General Post Office,
CIVIL LIST OF L. CANADA.
Governor, Legislature, Executive Council, Public Officers and Commissioners,
Courts, Advocates and Notaries,
Justices of the Peace,
Physicians, Surgeons and Midwifes,
Surveyors and Auctioneers,
Trinity House, Pilots & Rates,
Officers of the Customs and General Post Office,
MILITIA.
Staff and Officers,
ECCLESIASTICAL STATE OF CANADA.
Clergy of the Established Church,
—— Church of Rome, and Convents,
—— Church of Scotland, & School-Masters,
MILITARY REGISTER.
The Canadas,
Nova-Scotia, New-Brunswick, and their dependencies, and the Bermudas,
CIVIL GOVERNMENT.
Civil List of Upper-Canada,
Governors & Principal Officers of Nova-Scotia, New-Brunswick, Prince Edward Island, Cape Breton, Newfounland, and Bermuda,
APPENDIX.
Geographical Description of the World,
Account of Great Britain,
Kings of England,
Royal Family, and Sovereigns of Europe,
Genealogical List of the principal Sovereigns Houses of Europe,
An Account of Canada,
Governors since 1663,
Counties, Parishes, and number of Representatives,
Court Terms, and Persons authorised to receive Affidavits in Civil Causes,
Official Statement of Exports and Imports by the River and St. Johns, 1810,
Exports and Imports by the River, 1811,
Duties,
New and additional Duties,
Custom-House Fees at St. Johns,
Weight and Rates of Current Coin,
Rule to turn one currency into another,
Interest Table,
Arrival and Departure of Mails,
Roads and Distances.

Printed and sold by J. NEILSON, No. 3, Mountain Street, and may be had of Mr. J. BROWN, Montreal, Mr. J. LACOMBE, l'Assomption, Mr. DOUAIRE, Berthier, Mr. GRAVES, William Henry, and Mr. SILLS, Three-Rivers.

QUEBEC & BOSTON STAGE.

THE Subscriber respectfully informs the Public, that the Quebec and Boston Stage will commence running on MONDAY the 30th December next, at 4 o'clock in the morning, from Quebec and Boston; will meet at the line of 45 degrees at Stanstead on Wednesday evening following, will arrive at Quebec and Boston on Saturday the same week, and so continue through the Winter. As the accomodations through the woods are made comfortable by the exertions of the settlers and the line well established with good horses and carriages and careful drivers, the Subscriber hopes for encouragement. The places appointed for the accomodation of the Stage from Point Levi to the River St. François, are as follows, parting from Point Levi, will Breakfast at Mr. *Popes'* in St. Nicholas, will Dine at Mr. *Palmer's* at Craig's Bridge, Sup and lodge at Mr. *Hall's*, in Ireland, will Breakfast at Mrs. *Broock's* in Chester, will Dine at Mr. *Clark's*, at Shipton, Line; Sup and lodge at Col. *Tilotson's*, on the aforesaid River St. François, and from that to the line at the usual stopping places.

Places in the Stage to be taken at the House of the Subscriber, near St. John's Gate, and at John Palmer's, Upper Town Market Place. Terms for Passengers, 6d per mile, from Quebec to Haverhill, and from that to Boston, 6 cents per mile.

Quebec, 28th Nov. 1811. JOSIAH STILES.

PHOENIX ASSURANCE OFFICE,
MONTREAL, 20th June, 1811.

AS from the alteration in the mode of conveying the Mails between Quebec and this, to take place early in July, the Couriers are no longer to be continued, from which many who are insured at Quebec by this Office, may find it difficult to get the money conveyed to renew their Policys, as well as those wishing to Insure to get it effected; to obviate as much as in my power this inconvenience, Mr. Andrew Moir, residing at Mrs. Cliffords, Lower Town, Quebec, is authorized by me to receive renewal payments, and grant temporary receipts till Office receipts can be sent from here, the time to be calculated from the day of payment at Quebec, as also to receive proposals for insurance to be sent here to be effected and the Policys returned; if the money is deposited with the proposals the policys will bear date from that time. Information may be had of Mr. Moir, of the probable rates, but the final determination must rest with the office here. A. AULDJO, Agent.

No Policy is binding on the Office unless the money is paid.

THE Subscriber respectfully informs the Public, that *GREAT BARGANS* may be had at his Store, as he is now selling his Goods at very reduced prices for *Cash*. Printed calicoes from 9d. to 2s. per yd. shawls and handkerchiefs, cheap, ginghams from 10d. to 3s. do. 6-4 & 9-8 cambric, jaconet and book muslin, hose, silk, cotton and worsted, all sizes; sewing silks, threads, tapes, bobbins and bindings, ribons, ferreting, shirt buttons, pins and needles, buttons, gilt and plated, coat, vest do. 40 pcs. blue, black, olive, mixt and grey cloth, 40 do. coating, different colours. flannels, baizes, blankets, counterpanes, 4-4 cotton shirting, Shirting calico, striped cottons, men's shoes from 3s. 3d. to 10s. 4d. per pair, women's kid, and Spanish and leather slippers and shoes, 3 London made harnesses and saddles, watches, gold chains and seals, and common do. Windsor soap in cakes, and an assortment of perfumery, military Hessian and jockey top boots, ready made clothes, sailors jackets and trowsers, beaver hats, Bailey's blacking cakes, and a variety of other articles too numerous to insert here.

N. B. Liberal allowances will be made to country merchants

Quebec, 19th Sept. 1811. JOSEPH CRAVEN

PUBLIC NOTICE is hereby given; that the Subscribers, intend Petitioning the Legislature, the ensuing Session, for an Act authorising them to build a TOLL BRIDGE over the River Montmorenci, below the Falls.

PATTERSON, DYKE & Co.
Quebec, 13th Feb. 1812.

TO be SOLD OR LET from the 1st of May next. An Emplacement situated in the Parish of St. Marie Nouvelle Beauce, near the Parish Church, bounded in front by the King's High way, and in the rear by the River Chaudiere, on which emplacement there is erected a handsome House of sixty feet in length by thirty in breadth. The House is in an agreeable situation and convenient for a Family, who might be inclined to retire into the country. It would likewise be worth the attention of a person who would wish to engage in Trade; as it lies on the New Road, now opening, which leads to the Kennebec river in the United States One half of the House is at present occupied by Mrs. Chevalier de Tonnancour, and the other half, by Mr. James Burke. For the terms apply to the Subscriber at Ste. Marie Nouvelle Beauce. J. T. TASCHEREAU.

Ste. Marie, 13th Decr. 1811.

FOR SALE. — An Emplacement situated at Berthier, District of Montreal, on the little River Bayonne, of one fourth of an arpent in front, by the same extent in depth, on which there is erected, a handsome House, of twenty six feet by twenty eight and a commodious stable. This House is in a an advantagious position for trade being at the angle of two Highways. For the conditions of Sale, apply to Mr. MICHEL DUFRESNE, on the Premisses, or to the proprietor Mr. LOUIS DUFRESNE, Junior, residing at Ste. Marie Nouvelle Beauce.

Quebec, 18th January, 1812.

FOR SALE OR TO LET,

THE dwelling House and premises, No. 8, St. Peter street, Lower Town of Quebec, lately occupied by Messrs. ANTHY. ATKINSON & Co.

On the said lot is erected a commodious Store house, capable of containing ten thousand bushels of grain; the ground-floor whereof is a fire-proof vault.

Immediate possession will be given of the whole premises, except the store—and of that on the first day of May next.—Application to be made to

IRVINE, MACNAUGHT & Co.

PUBLIC NOTICE is hereby given that THOMAS ALEXIS COSSELIN of the County of Hertford, will apply to the Legislature of this Province, during its next Session, for a law giving him the right of Toll on the Bridge erected over River Boyer, in the said County.

February [illegible], 1812.

NOTICE.

THE Corporation of the Bedford Society give public notice, that they intend to petition the Provincial Parliament at the ensuing Session for an amendment and modification of the Act of the 49th year of his Majesty, entitled "an Act to incorporate certain persons therein named, and "their associates for the purpose of opening, making and "keeping in repair, a Turnpike Road from the Southern "boundary of the Seigniory of St. Armand, to the Town of "St. John's, in the District of Montreal, and for the erecting and building of Bridges over Pike River, and the River Richelieu, or for the establishment of a Ferry over "the said River Richelieu."——6th Febuary, 1812.

NOTICE is hereby given, that JACQUES LACOMBE of the Parish of L'Assomption, intends petitioning the Legislature of this province in the course of the ensuing Session, to obtain an Act granting him an exclusive right and privilege to erect and build a TOLL BRIDGE over the River L'ASSOMPTION, to communicate with the Road of St. Sulpice, and the King's Highway leading to Quebec.

L'Assomption, 3d. May, 1811.

District of MONTREAL } GRAND VOYER'S OFFICE, JANUARY 30th, 1812.

PUBLIC NOTICE is hereby given that the *procès verbal* of the Turnpike road from the Southern boundary of the Seigniory of St. Armand to the Town of St. John's, under and by virtue of the act of Provincial Parliament of the forty eighth year of his Majesty, with the plan thereunto annexed, will be presented for ratification, to the Court of general quarter Session of the Peace for the said district, which will be held in the City of Montreal, on the Twenty-first day of April next.

TO THE PUBLIC.

THE Subscriber begs to return his most grateful thanks to the Public in general, and the families in Quebec in particular, for the very liberal share of their favors; and to inform them that the business of Pastry Cook, Confectioner, &c. lately carried on under the firm of *Palmer & Co.* is now conducted solely for his benefit, by himself and able assistants: he therefore confides in the continuance of the same encouragement, which he has hitherto experienced, assuring them in return, that every thing in the above Branches will be executed in the most satisfactory manner. Dinners, Suppers and Deserts, at the shortest notice, for any number of persons, in the neatest manner, and to any part of the City and neighbourhood.—Refreshments every day as usual after ten in the morning. RICHARD SHEPHERD.

Market Place Upper Town,
Quebec, Feby. 4, 1812.

AT the Subscribers' Warehouses—FOR SALE,
104 barrels best Superfine Genesee Flour,
560 do. fine do.
100 do. white winter Wheat,
127 kegs prime Butter,
90 barrels Pork,
12 tons bar Iron,
1 patent Cable, 14 inch,
4 tons Copper in rods, ¾ 7-8 1 & 1¼ inch,
A few cwt copper Spikes and Nails,
8 double Jack Screws,
116 boxes Tin, assorted marks,
24 do. Castile Soap,
A few pipes and hhds old L. P. Teneriffe Wine,
3 M. minots Lisbon Salt,
A few casks Allum,
4 chests Singlo Tea,—ALSO—
20 M. feet of merchantable Oak timber,
30 M. feet second quality do.
17 M. feet square white pine,
50 M. Staves and Heading, & M. Stave ends,
12 M. second quality 2½ inch Deals,
1400 pairs White Ash Oars—600 Hickery handspikes, and the Ship AMERICA of 566 tons register, as she now lies stranded in Wolfe's Cove, with her rigging, sails, and materials landed and in Store.

For Cash, Bills, or on Credit, as may be agreed upon.
Dec. 10th, 1811 JOHN MURE & Co.

FOR Sale by the Subscribers—
5 cases best Champaign Wine,
81 puncheons strong leeward Island Rum,
39 pipes of Spanish Wine, superior quality,
10 do. nearly equal to Port,
12 do. port wine,
2 L. P. Madeira Wine,
4 pipes, 3 hhds. and 2 qr. Casks Teneriffe,
11 casks of Molasses,
300 barrels Flour lately inspected,
40 do. Farine Entiere, and Biscuit,
239 do. Salmon, fit for Exportation,
300 cwt. Tolqual Cod Fish and table Fish,
10 barrels and 4 bags best green Coffee,
100 hhds. and 80 barrels best British plant. Sugars,
25 cases hyson skin Tea,
100 sides Derroit and other American Leather,
800 French Burr Stones, very best quality,
300 minots Liverpool Salt,
700 pair of merchantable Ash Oars....ALSO—
Just landed from the DOLPHIN from LONDON.
14 bales fine blue, Corbeau and Brown Coatings,
1 do. fine Cloth, and one bale Flushing,
3 do. fine and 1 do. Superfine milled Casimere,
2 do. Superfine, Black, Bottle Green and Olive Cloths,
1 do Superfine pelice Cloth.
Quebec, 5th Dec. 1811. BREHAUT & SHEPPARD.

THE Subscriber has taken the OFFICE and STORES on the *Queen's Wharf*, lately occupied by Messrs. Hoyle, Henderson & Gibb, and begs leave to offer his services as COMMISSION MERCHANT.

C. HENDERSON.

N. B. As a considerable part of the above Stores are at present unoccupied, G. H. would let them for STORAGE, during the winter months at a low rate.

He has the following Goods for Sale, on the most reasonable terms,—viz.

A quantity of HARDWARE, IRONMONGERY, CUTLERY, &c. Spades, Shovels, Frying Pans, Blistered and German Steel, Paris White, Whitening, lamp black, copperas, black lead, rosin, grindstones, paints, lintseed oil, bottle corks, window glass, &c.

Cloths, Flannels, Blankets, Calimancoes and Stuffs, threads, brown linen, cotton shirting, India Nankeens, English do. black silk handkerchiefs, Persians and Modes, black worsted hoes, Stationary, &c. &c.
1 Case Morocco skins,
3 Casks Glassware,
20 Barrels bright Muscovado Sugar,
3 Cases Tea,
30 Quarter barrels Gun Powder.
2 Casks Shot
1 Ton Musquet Balls,
5 Tons Pig, Bar and Sheet Lead, a few coils Cordage,
1 6½ inch Hawser,
5 Anchors——Quebec, 14th Novr. 1811.

FOR SALE by the Subscriber, in the Vault on the Queen's Wharf, lately occupied by Hoyle, Henderson & Gibb as an office:...
A small assortment of Hardware,
3 Cases assorted Cotton Goods,
1 do. Silk Goods,
1 Bale 4 Point Blankets,
1 do. Flannels,
25 Barrels Paris White,
20 Barrels Bright Muscovado Sugar,
1 Case of Stationary,
1 Case Black Worsted Hose,
2 Bales Brown Hollands,
2 Bales assorted low priced Cloths,
8 Chests Green Tea, & 1 do. Black Tea,
1 Box Playing Cards,
And a small assortment of Window Glass, Paints, Linseed Oil, Lamp Black, Copperas, Black Lead, Shot, Grindstones, &c. &c. GILBERT HENDERSON
Queen's Wharf, 17th Oct. 1811

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER.

TEN Bales Woolens, comprising a complete assortment of Superfine and common Cloths and Casemeres, 2 trunks Calimancoes and Durants, 20 doz. Silk Handkerchiefs, 5 tons of Crowley and Blister Steel, 2 tons bar Iron, 80 doz. Devonshire Shovels, 50 casks assorted Nails, 50 cases Sheet Iron, 30 casks Sadirons assorted, 40 doz. Frying Pans, 2 casks Butts, 100 groce Corks, 2 casks Blacking on boards, an assortment of Anvils, Vices, Pick-axes, Files, Burtons, Locks and Hinges, Screws, &c. 5 casks Hardware well assorted, 20 boxes Soap at 6d. pr. lb. 40 pieces Baging and Oznaburg, 100 kegs white Paint, 50 kegs Red do. a few kegs of Yellow, Green and Black, Yellow and Red Cakes, Putty, &c.

ALSO—2 two new Cables, 15 inches, 12 fathoms each, 1 Hawser, 8 inch, 100 fathoms, 1 do. 7 inch, 120 fathoms, 15 coils of Rope from 2½ to 4 inch, 6 coils Spun yarn and one Anchor of 14 cwt. BENJ. TREMAIN.

FOR SALE—North Shore SALMON per tierce, a few Hhds Strong Jamaica SPIRITS.

Quebec, 11th Dec. 1811. JACOB POZER.

There has been left by mistake in the hands of the Subscriber what appears to be a Cask of Salted Provisions, which the Owner may have on applying for the same. J. P.

TAKE NOTICE.

THE SUBSCRIBERS assignees of the Estate of Messrs. Benn, Heath & Co. of this city, Merchants, will pay a second dividend to all such creditors as shall have produced and substantiated their claims on the 15th day of March next, at which period they hope to be able to close all the accounts and make the said dividend the last. JOHN MURE,
Quebec, 15th January, 1812. JOHN JONES,

N. B. The above has no reference to any business transacted by Mr. Heath since last spring.

NOTICE is hereby given, that the Business carried on in Quebec under the Firm of FLOWER & NEWBERRY, and of FLOWER, NEWBERRY & CAPPER expires this day; all persons having claims on the said Firms are desired to send in the same for adjustment: and those indebted are desired to make immediate payment to JAMES CAPPER, who is duly authorized to receive the same. JOSEPH FLOWER
NICHOLAS NEWBERRY.
JAMES CAPPER.

Quebec, 18th December, 1811.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBER—
30 pipes } very superior Port Wine } Just arrived in the DOLPHIN.
28 hhds. }
Clayed and Muscovado Sugar,
Strong first flavored Jamaica Spirits,
Cordage and Sails
Copper in Bolt Rods, assorted, from 5-8ths to 1¼ inches.
Ditto Bolts and Spikes.

Quebec, 5th Dec. 1811. WILLIAM OVIATT.

FOR SALE,—On reasonable terms for Cash or Bills of Exchange, 30 Puncheons good Strong proof Jamaica Rum, Six small Casks of assorted Hardware intended for Retailers, a few Cases of Cambric Muslin, Cotton Shirting, and Umbrellas, Sail Cloth, Biscuit Bagging of different qualities, Bags ready made, Paints, Window Glass, Cordage, Iron and three patent Cambouses.

Quebec, 12th June, 1811. HENRY BLACK.

N. B. A fire proof Vault in excellent order to let—and Freight wanted for 100 Barrels Ashes to London. H. B.

FOR SALE.—Four hundred and fifty Barrels Pickled SHED and HERRINGS, fit for the West India Market,...by LEWIS DAME.
June 12. No. 9, St Roc Street, St. Roc's Suburbs.

THE Subscriber duly appointed Curator to WILLIAM THOMPSON, Senior, interdicted for insanity, gives NOTICE to all persons indebted to the said William Thompson, to pay the said Curator within one month from this date, and all persons who have any claims against the said William Thompson are also requested to give in their claims, so that they may immediately be settled.

Quebec, 20th Janry 1812. GEORGE STANLEY.

THE SUBSCRIBER has just received from London, per the Sarah, in addition to his former supply, a very choice Assortment of JEWELLERY,—Plate, Plated Ware, Gold & Silver Watches, Plain Eight Day Chamber and Quarter Clocks, Men's and Youth's Scates, with every article in his line, which he offers for Sale for Cash.

Quebec, 13th Nov. 1811. JAMES G. HANNA.

GEORGE [illegible] & Co.
TAYLORS and HABIT MAKERS from LONDON.

RETURN their sincere thanks to their Friends and the Public, for the encouragement they have hitherto received, and inform them that they have received by the late arrivals from London, a General Assortment of the best Superfine Cloths, Cassimeres, Vest Patterns, Silk Florentines for Waistcoats, &c. &c.—All of which they will make up, in the most fashionable manner, and with dispatch, at their House the *London Coffee House*, No. 13, Sous-le-Fort street, in the Lower Town, Quebec.—ALSO—Just received a fresh assortment of Goods, per the Dolphin....27th Nov. 1811.

ADVERTISEMENT.—MARGARET MORTON having been duly appointed Guardian to the Estate of her late Husband, JAMES BLACK, formerly Upholster, of the City of Quebec, requests all persons indebted to the said Estate by mortgage, bond, promissory note, book debt, or otherwise, to make immediate payment; and all those to whom the said Estate is indebted, are requested to produce their accounts for examination and settlement.

Quebec, 15th Feby. 1811. MARGt. BLACK.

FOR SALE.—Pine Boards 1st 2d Quality, do. Pine Plank, 1½ Inch thick, 10 to 40 feet long.
2 10
2½ 10
3 10

Also, some of the best Ash Oars 12 to 24 feet long, Spars, Lathwood, Handspikes, and other articles of Lumber, upon which a deduction of 5 per cent will be made from the market prices, for Cash. THOs. LEE, Junr.

Quebec, 3d Septr 1810. Mountain street.

N. B. The Subscriber is also provided with convenient craft and boats for carrying the above articles of lumber on board vessels &c. when requested. T. L.

THE Subscriber having leased WOLFE'S COVE, hereby gives notice to all those who may have Lumber of any description in the said Cove, that whatever may remain after the tenth day of May next, will be subject to the same Ground Rent, as has been heretofore charged by the late Lessees.

Quebec, Feby. 11, 1811. ROBERT RITCHIE.

FOR Sale by LINTHORNE & JOLLIFFE:—
10 Pipes of choice Old London Particular Madeira Wine,
10 Do. best London market do.
10 Do. best India do. do.
10 Do. London particular Teneriffe Wine,
10 Barrels prime Beef,
Anchors from 2 to 10 Cwt.
Kedges, Grapnels and sheathing paper.

Quebec, 10th December, 1811.

FOR SALE BY THE SUBSCRIBERS.

THREE Hundred Quintals dry Cod Fish,
100 do. large Table do.
50 Barrels Salmon,
12 Seal Oil,
10 do. Whale do.
10 do. Codfish do.
30 Jars double boil'd Linseed Oil,
8 Cases Olive Oil of the first quality,
Single and Double Stoves, Sugar Kettles and Pots, and a general assortment of Dry Goods.

Quebec, 13th Feb. 1812. Js & Jas. LEMOND

ADVERTISEMENT,—William Morrison of this City, having been duly elected to the vacant ESTATE and Succession of the late SAMUEL SONE, late surgeon in His Majesty's Forces, requests all the Creditors of the said Sone to make immediately their demands, and all debtors to pay without delay in the hands of the said Curator.

Quebec, 6th Nov. 1811. WM. MORRISON.

JUST arrived and for Sale by the Subscriber—A few Casks of Hibbert's very best London bottled Porter, 6½ doz. each....ALSO,

O Hogsheads do do. at a very low price, and warranted of the very best quality.

Quebec, 3d August, 1811. CHAs. HUNTER.